

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : À propos de l'insalubrité
Initiant·e·x·s : Loris Socchi

Le postulat propose de réétudier les conséquences d'insalubrité dans un logement.

La déclaration d'insalubrité dans des logements a été utilisée à de nombreux égards comme un outil de précarisation sociale. Des familles ou personnes ont été expulsées de logements. Des collectifs qui ont tenté de remettre de la vie à des bâtiments vides se sont fait expulser également sous l'argument de l'insalubrité d'un bâtiment. Pour nombreuses de ces personnes ces logements étaient indispensables.

Hors ce critère d'insalubrité est subjectif sur énormément d'aspects et ne dépend pas réellement des besoins des logeuses.

On rappellera aussi que les personnes qui souhaitent redonner de la vie à un bâtiment vide ont souvent une forte motivation, des compétences et des ressources pour le faire. On retrouvera énormément de projets qui ont eu lieu dans des lieux qui étaient en très mauvais état et qui ont pu retrouver une vie (comme les différentes fermes lausannoises). La salubrité ne s'obtient qu'en rénovant un lieu de vie mais actuellement les projets sont avortés à cause de ces critères.

Et on rappellera que la rue sera toujours + insalubre qu'un bâtiment.

C'est pourquoi ce postulat veut permettre de faire fleurir plus de projets qui pourraient avoir lieu si les critères de salubrité étaient abandonnés tant que personne n'est en danger.

Conclusions :

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité de ne plus procéder à des mesures d'expulsions extrajudiciaires pour des raisons d'insalubrité, et d'instaurer avant tout un dialogue et des solutions pour faire face avec les habitant·e·x·s à l'insalubrité de leurs logements.

Lausanne, le 4 June 2025

Signataire(s) : *Socchi*